

## Affaire Langlois

Quels sont  
les vrais griefs ?

Pierre Mendès France

Il y a six semaines maintenant que la Direction des Arts et Lettres, par l'intermédiaire de ses représentants au Conseil de la Cinémathèque, a soudainement procédé à la révocation d'Henri Langlois, après l'avoir préparée dans le plus grand secret. Avec une célérité rare dans les annales de notre administration, elle imposait la nomination instantanée de son successeur et faisait aussitôt licencier soixante employés de la Cinémathèque.

Pourquoi ces décisions ont-elles soulevé immédiatement une vague — qui dépasse aujourd'hui le monde du cinéma et les frontières de notre pays ?

Pourquoi les grands quotidiens de vingt pays, parmi les plus lointains, en Asie, en Amérique Latine, ont-ils consacré des colonnes entières à l'affaire Langlois ?

Pourquoi les metteurs en scène — qui ne peuvent réaliser un seul film sans l'appui financier du Centre du Cinéma, c'est-à-dire de l'Etat — et qui le savent bien — sont-ils prêts à sacrifier leur carrière pour défendre Langlois et l'institution qu'il a créée ?

Sans doute, Henri Langlois, que je ne connais pas mais dont j'ai, depuis longtemps, beaucoup entendu parler, est-il un personnage attachant, génial et difficile, évoquant paraît-il, tantôt un prince de la Renaissance et tantôt le hippy le plus moderne, capable dit-on d'apprécier les meubles Louis XIV et la peinture de Chagall avec autant de finesse et de goût que Méliès et Griffith.

Mais, au-delà de l'homme, ou plutôt confondue avec lui dans une symbiose qui durera probablement jusqu'à sa mort, il y a son œuvre : la Cinémathèque, la plus importante collection au monde de films et de tout ce qui touche à l'histoire du cinéma, le centre nerveux le plus intelligent, le plus fécond du cinéma mondial — un musée du Louvre qui aurait enfanté Renoir et Braque, une Bibliothèque nationale qui aurait nourri Proust



Le « Fort-Chabrol » à la Cinémathèque.

A.F.P.

et Eluard. Voilà pourquoi les Chabrol et les Godard, les Truffaut et les Rivette se battent aujourd'hui pour sauver la Cinémathèque menacée.

Il est possible que Langlois n'ait pas toutes les qualités que l'on demande traditionnellement à un conservateur de musée ; il est compréhensible que les pouvoirs publics désirent corriger tel ou tel inconvénient, s'il en apparaît, et assurer un contrôle financier qui est tout à fait naturel.

Seulement, ces dispositions ne doivent pas porter atteinte au caractère essentiel de la Cinémathèque, à son rôle d'école de cinéma, à la confiance des critiques et des jeunes réalisateurs, à l'animation culturelle grâce à laquelle elle contribue à former le goût des innombrables cinéphiles qu'elle a su attirer et réunir

Comment donc tout cela a-t-il pu être ignoré par les techniciens du Centre du Cinéma et du ministère d'André Malraux ?

Auraient-ils contre Langlois des griefs qui nous auraient été cachés ? Car, enfin, personne ne nous a dit ce qu'on lui reproche exactement. On a parlé, d'une « gestion artisanale », on a traité Langlois de « chiffonnier de génie », ce qui, en lui reconnaissant du génie, paraît signifier qu'il n'est pas spécialement doué pour l'administration classique. Probablement ne le contesterait-il pas et soutiendrait-il même, avec quelque insolence, qu'une institution culturelle ne doit pas être purement et simplement une bureaucratie du type classique — et qu'il y faut peut-être quelque chose de plus.

Mais, j'y insiste encore, qu'on nous révèle, s'il y en a, les raisons avouables qui ont motivé le coup du 9 février. J'attends du gouvernement, au lieu des sous-entendus, des ragots, des insinuations, l'explication claire, nette et complète qu'il nous a refusée jusqu'ici.

A une pareille demande, cependant si légitime, on ne répondra pas.

Car l'affaire Langlois n'est rien autre qu'un épisode du grand conflit entre la démocratie et la technocratie administrative.

La démocratie de la Cinémathèque, c'est l'ensemble de tous ces jeunes qui, en France et à l'étranger, ont répondu à l'initiative de Langlois, ce sont les producteurs qui ont remis leurs films, c'est la veuve d'Eisenstein qui a donné les dessins de son mari, ce sont les étudiants qui, de l'avenue de Messine à la rue d'Ulm, ont profité du capital que la Cinémathèque a amassé pour eux.

En face, la technocratie administrative, ce sont les fonctionnaires du Centre du Cinéma qui veulent mettre de l'ordre, c'est-à-dire leur ordre à eux, qui veulent mettre d'autres hommes, c'est-à-dire leurs hommes à eux.

Parce que l'Etat donne une subvention de 120 millions par an (comparée à plus de 3 milliards pour l'Opéra), ils pensent que la démocratie vivante de la Cinémathèque n'existe pas, qu'ils peuvent la confisquer.

Leur but, ce n'est pas faire une meilleure cinémathèque, leur but, ce n'est pas d'améliorer, leur but c'est de dominer ce qui leur échappe, c'est d'accaparer ce qu'ils n'ont pas créé.

Venant après la suppression de « la caméra explore le temps », après l'interdiction de « La Religieuse », la décision du 9 février confirme, comme l'a dit le Ciné-Club de Grenoble, que le gouvernement entend appliquer une politique de noyautage et d'autorité, de contrainte et d'arbitraire, contre le cinéma, contre la culture, contre la liberté d'expression partout où se trouvent des hommes qui ont la prétention de penser librement, de s'exprimer librement, de travailler librement.

Notre résistance se manifeste ici en faveur, non seulement d'un homme et d'un organisme injustement attaqués, mais aussi de toutes ces institutions de notre pays dont le rôle est de soutenir la pensée et la recherche indépendante et la culture, et même si l'Etat, parce qu'un intérêt supérieur et commun est en cause, fournit tout ou partie de leurs res-

sources en faveur de toutes ces institutions qui vivent sans doute de l'aide de la collectivité mais d'abord de l'invention et de la qualité des animateurs et de la participation du public.

Ce sont des cellules vivantes que les pouvoirs publics prétendent aujourd'hui encadrer, corseter, assujettir, pour en faire autant d'organes d'exécution de leurs volontés et de leurs intérêts et que, nous démocrates et socialistes, devons défendre activement parce qu'elles garantissent la dignité et la promotion du citoyen dans la société du XXe siècle.

L'Etat verse d'importants crédits, à l'O.R.T.F., à l'A.F.P., aux Universités. Qu'il s'assure que ces subsides ne sont pas gaspillés ou détournés de leur objet, qu'il prenne les dispositions nécessaires à cette fin, c'est son devoir. Mais, l'O.R.T.F., l'A.F.P., les Universités ne doivent pas pour autant devenir les instruments serviles du pouvoir, pour lui permettre de mieux imposer ses conceptions, sa politique et sa loi.

Il est inadmissible, pour le Gouvernement, que la Cinémathèque refuse, par exemple, d'organiser un festival de films irakiens ou argentins, le jour où cela sert la politique de ce gouvernement. Si c'est cela, la conception culturelle de la V<sup>e</sup> République, alors que l'on supprime le ministère de la Culture !

Déjà dans un tout autre domaine (mais c'est toujours le même problème), nous assistons à une entreprise qui, sous le nom de réforme municipale est dirigée contre la démocratie locale. Personne ne nie la nécessité d'une adaptation des structures administratives et financières des communes françaises. Mais ce qu'on veut, c'est interdire aux citoyens aux masses populaires de nos cités et de nos banlieues, de gérer leurs propres affaires et de prendre eux-mêmes les décisions qui les concernent.

Ce sont les mêmes arrière-pensées qui expliquent l'agression dont la Cinémathèque est l'objet.

L'ampleur des réactions à travers le pays, l'importance de cette manifestation montrent que nous n'entendons pas perdre la bataille de la liberté de la culture française.